

Communiqué de presse de

Association des petits paysans, Aqua Viva, BirdLife Suisse, Fédération Suisse de Pêche, FUTURE3, Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), Pro Natura, WWF Suisse

Bâle, le 19 février 2026

Lancement de l'appel en faveur de l'eau potable :

Une large alliance réclame une eau propre pour une Suisse saine

Plusieurs interventions politiques visent actuellement à faire couler la protection des eaux en Suisse. Elles ciblent directement la qualité de l'eau que nous buvons, qui devrait pourtant aller de soi dans notre pays. Une large alliance de la société civile lance un appel au Conseil fédéral et au Parlement pour réclamer une protection rigoureuse de notre eau potable et de nos milieux aquatiques.

En Suisse, l'eau potable est une évidence. Pourtant, cette certitude est en train de vaciller : les pesticides et les substances telles que les composés chimiques éternels **PFAS polluent nos eaux, et mettent en danger notre santé** et la nature.

L'eau potable doit rester saine

Sur le Plateau, un million de personnes boivent de l'eau potable contaminée par les pesticides (notamment par des résidus de chlorothalonil). Les poissons du lac de Zoug ne peuvent plus être commercialisés en raison de leur teneur élevée en PFAS. Dans de nombreux captages d'eau potable, l'eau doit être diluée, car sa forte concentration en nitrates la rend impropre à la consommation. Au lieu de passer à l'action contre ces évolutions extrêmement préoccupantes afin de sauvegarder la plus précieuse de nos denrées alimentaires, de nouvelles interventions parlementaires tentent sans cesse d'assouplir la protection des eaux en Suisse. Une large alliance réunissant des organisations de la société civile a lancé un appel pour une eau potable. Les Suisses et les Suissesses peuvent ainsi envoyer un signal clair au Conseil fédéral et au Parlement : notre eau potable doit rester saine.

Plus de 15'000 personnes ont **déjà signé l'appel**.

Des polluants dangereux pour l'être humain et la nature

Les polluants tels que les pesticides, les nitrates et les PFAS parviennent dans l'eau de diverses manières. Ces substances se dégradent lentement et peuvent s'accumuler au fil du temps dans les milieux aquatiques et dans notre corps. Des études montrent que les pesticides sont susceptibles de perturber les processus hormonaux. Avec de graves conséquences : troubles de la reproduction, risque accru de tumeurs hormonodépendantes, dont certains cancers du sein, des ovaires, de la prostate ou des testicules. La nature souffre elle aussi. Les polluants nuisent aux champignons, aux poissons ou aux insectes ainsi qu'à leurs larves. Ils perturbent des processus écologiques vitaux comme le cycle des nutriments ou la purification de l'eau. Parce que le régime hydrologique et la circulation des nutriments relient les différents écosystèmes entre eux, il en résulte des réactions en chaîne qui affectent des milieux naturels de haute valeur tels que les plaines alluviales et les bas-marais.

Une longue liste d'interventions politiques dangereuses

La protection des eaux suisses subit en ce moment de multiples assauts. Les objets listés ci-dessous pourraient affecter durablement la protection de notre eau potable :

- L'initiative parlementaire Bregy ([objet 22.441](#)) vise une reprise automatique des autorisations de pesticides de l'UE. La Commission de l'économie du Conseil des États a décidé de proposer son adoption en début de semaine.
- La motion Riem ([objet 25.3186](#)) veut assouplir le monitoring de la protection des eaux.
- La motion Müller ([motion 24.4589](#)) veut affaiblir le contrôle de l'autorisation des produits phytosanitaires et des pesticides. L'objet est au programme de la session de printemps.
- Consultation sur la révision partielle de l'ordonnance sur la protection des eaux : le texte n'instaure aucune valeur limite pour trois substances particulièrement toxiques (dont la deltaméthrine). Le délai de consultation court jusqu'au 12 mars.
- Consultation sur la modification de la loi sur la protection des eaux : la protection de l'aire d'alimentation d'un captage d'eaux souterraines, exigible depuis 1998, est une nouvelle fois reportée. Le délai de consultation court jusqu'au 12 mars.

Pour stopper l'affaiblissement délibéré de la protection des eaux en Suisse, il faut un signal fort de la population.

Informations complémentaires :

- [Site web de l'appel pour l'eau potable](#)

Contacts :

- **Fédération Suisse de Pêche** : David Bittner, administrateur, 079 461 91 78, david.bittner@sfv-fsp.ch
- **Médecins en faveur de l'Environnement MfE** : Dr med. Bernhard Aufdereggen, président, 079 639 00 40, bernhard.aufdereggen@aefu.ch
- **Pro Natura** : Leo Richard, responsable de l'information, 079 378 37 11, leo.richard@pronatura.ch
- **WWF Suisse** : Sophie Sandoz, chargée de communication, 021 966 73 71, sophie.sandoz@wwf.ch

Organisations de soutien :

- Association des petits paysans
- Aqua Viva
- Fondation FUTURE3